|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Délégation Académique à l’action culturelle****DAAC**Dossier suivi parMarianne CALVAYRACFrédérique SERVANL’inspection ET EGBruno GIRARDValérie LEGALLICIERDACES 3Fabrice ImiolaTéléphone01 30 83 44 37Courrielce.daces@ac-versailles.fr  Rectorat3, Boulevard de Lesseps78017 Versailles Cedex |  | Versailles, le 22 juin 2021 La rectrice de l’académie de Versailles à**Mesdames, Messieurs les Proviseurs de lycée****Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices de lycées professionnels privés sous contrat**Sous couvert de Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs académiques des services de l’Education nationale |

**Objet : Prix-programme « Écrire le travail, écrire les métiers », en partenariat avec le groupement d’intérêt scientifique GESTES (groupe d’études sur le travail et la santé au travail), la Maison des écrivains et de la littérature et la Bibliothèque nationale de France**

**Réf. :** circulaire académique DAAC/MC/PP sur la mise en œuvre de l’éducation artistique et culturelle en date du 9 juin 2021

Dans le cadre du plan d’éducation artistique et culturelle pour la voie professionnelle et du plan lecture (grande cause nationale), l’académie de Versailles (DAAC-IEN-ET-EG) organise un prix programme d’écriture créative intitulé « Écrire le travail, écrire les métiers ».

Le thème annuel de ce prix porte sur l’opposition visible/invisible dans l’univers professionnel.

Propre à encourager l’initiative, la créativité et la réflexion des élèves et des apprentis de la voie professionnelle autour de leur orientation et leur formation, ce prix programme est susceptible de contribuer à la construction de leur identité de futur professionnel.

Le prix programme s’adresse aux classes de troisième prépa-métiers, de CAP et de baccalauréat professionnel des lycées professionnels, des EREA, des lycées agricoles et des CFA de l’académie de Versailles. Il est également destiné aux unités pédagogiques d’élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) implantées en lycée professionnel. Une catégorie spéciale est réservée aux spécialités des métiers du patrimoine, regroupées au sein du campus d’excellence de Versailles (métiers d’art et du design, métiers du patrimoine bâti, métiers de l’horticulture et des espaces paysagers, métiers de la gastronomie, métiers de l’accueil, des services et du tourisme).

Le projet d’écriture pourra prendre place dans le cadre des enseignements disciplinaires, interdisciplinaires (co-intervention en CAP et bac pro, EPI en troisième prépa-métiers) ou pluridisciplinaires (réalisation du chef d’œuvre au lycée professionnel, heures de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles en troisième prépa métiers). Il pourra également être conduit pendant les heures dédiées à l’accompagnement à l’orientation. En classe de seconde, il aidera ainsi les élèves à choisir une filière de spécialité à l’issue d’une seconde famille de métiers.

**Le prix se donne pour ambition de** **renforcer la dimension artistique, culturelle et créative de l’écriture et de la lecture à partir de deux thématiques transversales connexes, le travail et les métiers et d’une thématique annuelle, visible/invisible**. Des rencontres avec les enseignants chercheurs du réseau GESTES, mais aussi des écrivains (en partenariat avec la Maison des écrivains) et des professionnels des spécialités auxquelles se forment les élèves pourront avoir lieu à cette occasion. Les interventions dans les classes viendront accompagner le travail de création des élèves. Le prix peut également permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire dans le cadre des parcours éducatifs, notamment d’éducation artistique et culturelle, de l’orientation, de l’enseignement moral et civique et de santé. Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à un séminaire sur l’écriture créative et l’histoire du travail.

Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de livres et de récompenses en lien avec la thématique annuelle du prix et leurs spécialités de formation. Les productions donneront lieu à une publication sous format numérique.

Vous trouverez en annexe la fiche technique, le règlement du Prix programme et la fiche d’inscription pour la session 2021-2022.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce concours.

Charline AVENEL

Annexes :

* Règlement du programme « Ecrire le travail, écrire les métiers »
* Fiche d’inscription